



SYNDICAT C.G.T DE L'U.E.S. GENERALE DES EAUX – BANLIEUE DE PARIS
LE CARILLON 5 Esplanade Charles De GAULLE 92 733 Nanterre Cedex
☎ : 01 55 23 40 44 ☎ : 01 55 23 40 47 FAX : 01 55 23 47 35
e-mail: Cgt.EAU-BAN@veoliaeau.fr
Forum: www.cgt-veoliaeau-bp.forumpro.fr
belog: www.cgtveoliaeau-bp.canalblog.com

LE VENDREDI 22 OCTOBRE 2010.

SOCIETE DEDIEE A QUI ?

La Direction ferme la porte du dialogue social et s'empresse de présenter au personnel une société vidée de tous droits.

En **2008**, le bilan Veolia indiquait **2028 salariés** (SADE comprise) au service du SEDIF. Au 13 janvier 2011, seulement **1540** pourraient **être accueillis ou rejoindre** la société dédiée Veolia Ile de France et, selon la Direction (ou la Police !), **seulement 30 personnes devraient rejoindre d'autres structures ? Dans quelles conditions ?**

Entrave sur entrave, la Direction n'informe pas et ne consulte pas le Comité d'Etablissement.

LE GROS COUP :

La société dédiée sera une coquille vide puisque nouvelle, avec des nouveaux cadres d'emploi et de conditions de travail.

Les personnels repartent à zéro avec la signature d'un contrat de travail, sans droits, mais **la Direction est magnanime** « *car il n'y aura pas de période d'essai* » !

Et là il faut faire vite et avec autorité : **ne vous plaignez pas, vous avez un emploi !**

Les métiers actuels vont être largement modifiés, « **parcellisés** », et donc vidés d'une partie de leur intérêt; ce qui entraînera à terme une perte de savoir-faire. **Les conditions de travail sont modifiées**, idem pour les **lieux d'embauche**. Tout ceci pour accroître toujours **plus la productivité**. C'est vrai que les chiffres sont têtus : Veolia a signé un contrat **prévoyant la baisse de 25% des charges salariales en 12 ans**. Les salariés, l'emploi doivent payer la baisse du prix de l'eau, **la marge pour les entreprises, les actionnaires : on n'y touche pas !**

Et, donc, pour préparer le terrain, tous les raccords à **l'accord interentreprises de l'UES se font au rabais**, en déqualifiant à tour de bras.

Et pour finir, elle entend mettre fin à **la Région « Etablissement Banlieue de Paris »**, en faisant disparaître plus de **50 accords d'établissement**.

La Direction semble avoir jeté à la poubelle Code du Travail et avoir peu lu l'accord interentreprises de l'UES.

La Direction, imitant en cela le gouvernement, devient autiste. Une seule solution s'impose : préparer avec nos collègues de la Sade une grande mobilisation pour obtenir l'ouverture de négociations sur les points suivants :

- **Garantie du maintien de tous les contrats de travail. Transformation des CDD en CDI**
- **Tous les accords d'entreprise et d'établissement de la SADE Région Parisienne et de l'Etablissement Banlieue de Paris UES Veolia Eau sont transférés immédiatement à la Société dédiée.**
- **La Société dédiée rejoint la Région Banlieue de Paris de l'UES Veolia Eau, permettant donc sans souci juridique de maintenir l'ensemble des IRP existantes.**
- **Les raccordements à l'accord interentreprises se font sur la base des métiers exercés actuellement et doivent prendre en compte le réel contenu des postes, les spécificités des métiers de la Banlieue de Paris et de la SADE.**
- **Salaires minimum annuel 23 000 euros.**
- **Création d'une prime de gestion.**
- **Mesures d'accompagnement pour ceux qui le souhaitent (congrés de fin de carrière, indemnisation pour départ...)**

La CGT déposera donc un préavis de grève pour la journée du lundi 8 novembre 2010 et nous vous proposerons prochainement de nouvelles initiatives.

La première qui s'impose, naturellement est **de ne rien signer**, à savoir **la classification** du métier ainsi que le « **nouveau contrat de travail** » ne garantissant aucun de nos droits sociaux et acquis **arrachés par plusieurs générations de salariés au prix de luttes acharnées.**

L'heure n'est pas à l'abattement. La Direction qui s'est fortement engagée auprès du SEDIF aura le plus grand mal à expliquer que sa société dédiée **a du plomb dans l'aile alors qu'elle n'a pas encore démarré.**

N'attendons pas le 1^{er} janvier pour souhaiter une bonne année à notre « chère » Direction : présentons-lui dès maintenant nos vœux les plus chaleureux !

IL N'Y A RIEN À SIGNER !

NE DONNONS PAS UN CHEQUE EN BLANC À LA DIRECTION !

TOUS ENSEMBLE, FAISONS RESPECTER NOS DROITS !

Lutter avec la CGT, syndiquez vous.